Burundi : grève à durée indéterminée chez les magistrats

@rib News, 19/10/2011 â€“ Source XinhuaLes magistrats du Burundi ont entamÃ© mercredi un mouvement de grÃ¨ve Ã durÃ© indÃ©terminÃ©e pour revendiquer entre autres l'application de leur statut, a dÃ©clarÃ© Jean-Claude Kabera, prÃ©sident de leu syndicat, le SYMABU. Seul le service minimum est assurÃ© et ce, sur tout le territoire du Burundi.Â«Â Nos revendications tournent autour de l'application du statut des magistrats qui est vieux de 11 ans. Il y a aussi la prime de rendement qui a Ã©tÃ© illÃ©galement supprimÃ©e par la direction de lâ€™organisation judiciaire depuis janvier 2007, sa rÃ©gularisation et sa p d'effetÂ Â», a indiquÃ© M. Kabera.
Â«Â En troisiÃ¨me lieu, il y a la question de dÃ©blocage de la carriÃ¨re qui a Ã©tÃ© consacrÃ©e par le dÃ©cret intervenu en da 23 avril 2006 qui empÃªche les magistrats d'avancer en grades et qui consacre une injustice entre les magistrats ayant le mÃªme grade et la mÃªme formation mais qui ne prÃªchent pas dans la mÃªme juridictionÂ Â», a-t-il affirmÃ©.A cÃ´tÃ© de ces trois grandes revendications, il a parlÃ© de la question de tout le salaire du mois de septembre 2011 que les magistrats n'ont pas perÃ§u.